



La référence Droit québécois

La référence Droit civil

Résumé des principales améliorations et des nouvelles fonctionnalités

Pour plus d'information :

www.decouvrezlareference.com

ÉDITIONS YVON BLAIS

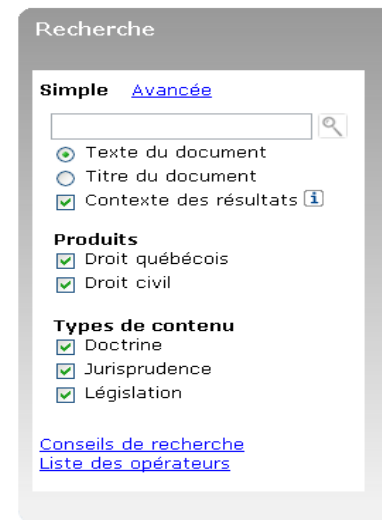


THOMSON REUTERS

La recherche

Écrans de recherche

Dès la page d'accueil, vous aurez accès à un **écran de recherche simplifié**. Vous entrez un mot ou une expression contenu dans le texte ou dans le titre du document recherché, vous sélectionnez le ou les produits (Droit québécois, Droit civil) et les types de contenu qui vous intéressent (doctrine, jurisprudence, législation) et le tour est joué ! Toutefois, vous pourrez en tout temps effectuer vos recherches dans les écrans détaillés auxquels vous êtes habitués en sélectionnant l'option **Recherche avancée**.



Repérage des documents

[Code civil du Québec, L.Q. 1991, c. 64](#)
[Code civil du Bas Canada, C.c.B.C.](#)
[Loi sur l'application de la réforme du Code civil, L.Q. 1992, c. 57](#)
[Code de procédure civile, L.R.Q., c. C-25](#)
[Charte de la langue française, L.R.Q., c. C-11](#)
[Charte des droits et libertés de la personne, L.R.Q., c. C-12](#)
[Charte canadienne des droits et libertés, L.R.C. \(1985\), App. II, n° 44](#)

Repérage des documents

Le nouveau concept de table des matières vous permettra, comme par le passé, de parcourir facilement l'ensemble des documents contenus dans une banque en particulier, y compris la banque de jurisprudence. Vous pourrez également combiner le **repérage des documents** avec la fonction de recherche traditionnelle.

Recherche dans les résultats de recherche

Vous pourrez désormais choisir de lancer une recherche avec un terme très large, qui vous donne habituellement de nombreux résultats de recherche, puis préciser votre **recherche à l'intérieur même de ces premiers résultats**. Par exemple, le terme « diffamation » propose 190 résultats de recherche dans la doctrine. En précisant avec le terme « confrère » directement dans ces premiers résultats de recherche, nous n'obtenons ultimement que 20 résultats.


Les résultats optimisés

Liste des résultats

Les résultats de la recherche que vous avez lancée apparaîtront dorénavant sur une pleine page. La **liste des résultats** affichera non seulement le nom du document et ses références mais également les termes sous lesquels le document est indexé (le cas échéant). La liste des résultats donnera également un aperçu de la structure dans laquelle se trouve un document comportant des résultats (ex. : section de la loi, chapitre d'un livre). Si vous lancez une recherche dans tous les types de contenu (doctrine, jurisprudence, législation), les résultats apparaîtront sur une même page, groupés par types de contenu. Vous pourrez aussi les trier par pertinence, tous types de documents confondus.

Nombre de résultats : 4000

[Doctrine](#) (703) [Jurisprudence](#) (3297) [Législation](#) (0)

 Sélectionnez pour imprimer, télécharger ou transmettre par courriel. [Réinitialiser la sélection](#)

→ Doctrine

1. **La protection des personnes vulnérables (2011), Service de la formation**
Auteur(s) : Annie RAINVILLE et Marie-Claude LAFLEUR
Indexation : PERSONNES ; PERSONNES PHYSIQUES ; DROITS DE LA PERSONNE ; DROITS ET LIBERTÉS ; CHARTES DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE ; DROIT À L'ÉGALITÉ ; SOCIAL ; PROTECTION DES PERSONNES DONT L'ÉTAT MENTAL PRÉSENTE UN DANGER POUR ELLES- MÊMES OU POUR AUTRUI ; PRINCIPES DIRECTEURS ; PROPORTIONNALITÉ DES PROCÉDURES
[L'absence de mécanismes de révision dans le cadre des requêtes en . Réflexion, pistes de solutions et difficultés](#)

Contexte des résultats

En plus des éléments cités précédemment, il vous sera également possible d'afficher le **contexte des résultats** pour tous les types de contenu apparaissant dans la liste des résultats. Grâce à ces fragments de textes situés immédiatement avant et après les termes recherchés, vous serez en mesure de juger rapidement du contexte et ainsi de l'intérêt du document.

703 résultats

La protection des personnes vulnérables (2011), Service de la formation continue du Barreau du Québec

Auteur(s) : Annie RAINVILLE et Marie-Claude LAFLEUR

Indexation : PERSONNES ; PERSONNES PHYSIQUES ; DROITS DE LA PERSONNE ; DROITS ET LIBERTÉS ; CHARTES DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE ; DROIT À L'ÉGALITÉ ; SOCIAL ; PROTECTION DES PERSONNES DONT L'ÉTAT MENTAL PRÉSENTE UN DANGER POUR ELLES- MÊMES OU POUR AUTRUI ; ADMINISTRATIF ; TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC ; PROCÉDURE CIVILE ; PRINCIPES DIRECTEURS ; PROPORTIONNALITÉ DES PROCÉDURES

[L'absence de mécanismes de révision dans le cadre des requêtes en autorisation de traitements : une violation du principe de sauvegarde de l'autonomie ? Réflexion, pistes de solutions et difficultés](#)

Contexte des résultats :

...supra , note 19. et dans le respect des droits de cette personne, et ce, qu'il s'agisse d'un **enfant** Supra , note 19, L.Q. 1991, c. 64 art. 33 ou d'un majeur. Cependant, dans le cas du majeur protégé ...

...67, . L.R.Q., c. C-25 art. 394.1 : « Lorsque, dans une instance, le tribunal constate que l'intérêt d'un **mineur** ou d'un majeur qu'il estime inapte est en jeu et qu'il est nécessaire pour en assurer la sauvegarde que le **mineur** ou le majeur inapte soit représenté, il peut, même d'office, ajourner l'instruction de la demande jusqu'à ce...

Les analyses judiciaires

Traitement judiciaire

Certaines décisions bénéficient désormais d'un **traitement judiciaire**. Le traitement judiciaire consiste à assigner une qualification aux jugements cités par un juge à l'appui de sa décision. Cette information vous sera fort utile pour évaluer la valeur à accorder à une décision en fonction du traitement judiciaire global que lui ont réservé les tribunaux au fil du temps. Une décision citée peut recevoir l'un ou l'autre des traitements suivants : Suivi, Examiné, Cité, Distingué ou Non suivi.

Verreault c. Commission scolaire des Draveurs, 23 décembre 1999, (C.Q.)
23 décembre 1999, Cour du Québec
REJB 1999-16054

Jurisprudence résumée citant

Non désigné

1. Moreau c. Radio Nord Communications, [REJB 2003-53770](#), J.E. 2004-380, 18 Décembre 2003 (C.Q.)

Examiné

1. Lebrun c. Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ), [REJB 2000-19658](#), J.E. 2000-1401, 28 Juin 2000 (C.Q.)

Cité

1. Lemoyné c. Québec (Gouvernement), [EYB 2001-30717](#), J.E. 2001-1888, 10 Septembre 2001 (C.Q.)

Icônes signalétiques

Vous remarquerez dans plusieurs contextes (vue du document, liste des résultats, historique, etc.) que certains documents sont dotés d'une **icône signalétique**. Ces icônes ont pour but d'attirer votre attention sur l'existence et la nature de la valeur ajoutée associée au document : H bleu **H** pour Historique direct (jurisprudence), C vert **C** pour Références citant (doctrine, jurisprudence et législation) et une icône rouge **■** pour une décision ayant été infirmée en appel ou ayant fait l'objet d'un traitement judiciaire négatif (jurisprudence).

H Monette c. Desroches, 9 mars 2011, (C.S.)

Référence(s) : EYB 2011-187534, 2011 QCCS 1033, J.E. 2011-543

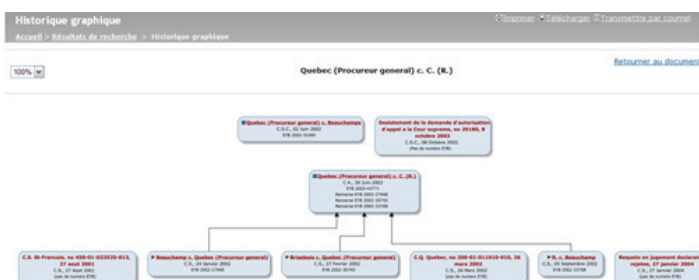
[Texte intégral](#)

H ADP Canada Co. c. 9187-5674 Québec inc., 9 mars 2011, (C.S.)

Référence(s) : EYB 2011-188413, 2011 QCCS 1388

[Texte intégral](#)

Historique graphique



Certaines décisions judiciaires ont un historique jurisprudentiel pour le moins complexe. La nouvelle **vue graphique** vous permettra de visualiser rapidement les liens entre les différents jugements, les événements survenus au cours du temps et l'issue finale de ces décisions.



La technologie novatrice

Navigation plus naturelle

Document

[Accueil](#) > [Droit civil](#) > [Jurisprudence](#) > [Résultats de recherche](#) > Document

À chaque page de **La référence**, sous l'en-tête, vous aurez accès au **chemin de navigation**, qui suit à la trace chaque étape parcourue pour vous rendre à cet endroit. Le chemin de navigation exprime la hiérarchie de toutes les sections et sous-sections que vous avez parcourues pour arriver à la page en cours de consultation. Pour remonter d'un ou de plusieurs niveaux ou même retourner à la page d'accueil, cliquez tout simplement sur le lien correspondant à la section appropriée dans le chemin de navigation.

Alertes courriels pour les recherches sauvegardées

| | | | |
|----------------------------------|-------------|------|---------|
| Alertes ▾ | Préférences | Aide | Quitter |
| Primeur | | | |
| Recherches sauvegardées | | | |
| Recherches sauvegardées (alerte) | | | |

En sauvegardant une **recherche avec alerte**, vous serez avisé lorsque de nouveaux documents correspondant à vos critères de recherche seront ajoutés à **La référence**, ce qui vous permettra de demeurer à jour dans les domaines ou sur les questions de droit qui vous intéressent plus particulièrement. Vous pourrez paramétrer à votre convenance la fréquence de transmission par courriel des alertes (quotidienne, hebdomadaire, bimensuelle, mensuelle).

Aide contextuelle

L'**aide contextuelle** vous offrira dorénavant un accès direct aux sections pertinentes de l'aide en ligne en fonction du contexte d'interrogation. Vous trouverez donc rapidement les réponses à vos questions en cliquant à tout moment sur l'hyperlien « Aide » situé dans le coin supérieur droit de l'interface et pourrez ainsi poursuivre efficacement vos activités de recherche.

Liste des recherches sauvegardées

[Accueil](#) > [Droit québécois](#) > [Résultats de recherche](#) > Liste des recherches sauvegardées

Aide